**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Les ressources pédagogiques dans les lycées à l'heure du numérique**

Le CESER a été saisi par la présidente de Région des questions suivantes : "quelles ressources pédagogiques dans le lycée de demain ? Quelle place pour le papier et le numérique, selon quels schémas d’organisation pédagogique ? Quel modèle économique pour le financement de ces ressources ?"... Cette saisine se situe à la croisée de plusieurs transitions : la diversification des supports pédagogiques utilisés en classe et la réforme des lycées effective à la rentrée 2019. La réponse du CESER vise à éclairer l’Exécutif dans la perspective de la préparation budgétaire à venir.

Le rapport explore la complexité du sujet du numérique, le rôle grandissant du Conseil régional et pose également la question du modèle éducatif en région et de sa mise en œuvre. Il met en évidence la multiplicité des paramètres à prendre en compte par le Conseil régional : qualité des infrastructures, simplicité d’utilisation des outils pédagogiques, harmonisation des contenus entre les formats papier et numérique, garantie de la légalité de l’utilisation des sites contenus dans certains manuels "enrichis"…

En matière d'investissement, le CESER recommande de consolider l'existant et de développer le numérique éducatif à travers deux pistes : opter pour un plan d’équipement personnel et mobile des élèves de seconde et, dans le cadre de l’autonomie des établissements, accompagner les projets pédagogiques des établissements volontaires pour une pratique renforcée du numérique.

Concernant l'accompagnement à la mise en place du numérique, le CESER, en matière de sensibilisation au "trop d’écran", préconise d'évaluer, en lien avec les utilisateurs, la portée des actions existantes pour identifier les risques et renforcer l’adaptation des dispositifs aux besoins et aux usages. Le CESER suggère également de soutenir les demandes des enseignants en matière de compétences techniques, d'instaurer une stratégie partenariale avec les différents échelons de collectivités, d'engager en région une réflexion approfondie de nature sociétale avec les acteurs concernés sur les enjeux de santé et du numérique, sur les enjeux éthiques, sur l’évaluation de l’efficacité pédagogique du numérique.

Ce rapport adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du 30 avril 2019, a été réalisée par les conseillers de la commission Formation-Recherche.

Rapporteures : Claudine Orsaczek (PEEP) et Élise Moreau (Ligue de l'Enseignement de BFC).

Vous trouverez ci-joint le rapport de saisine, également en ligne sur le site interne et disponible en format papier sur demande.

Pour tous renseignements et demandes d'interview : VM……………..